

Itinéraires balisés

Il s'agit d'itinéraires circulaires qui reviennent à leur point de départ, sauf les itinéraires marqués d'un astérisque (*). Ils sont conçus pour montrer la richesse du patrimoine naturel et culturel des différents paysages du parc. Ils sont généralement adaptés à toute la famille.

1 1 h 15 min A-B 3,9 km

GR-2 La Jonquera - Aiguafreda. De Sant Julià de Vilatorta à Sant Llorenç del Munt*

Point de départ : Centre d'information de Sant Julià de Vilatorta.

2 2 h 30 min A-B 8 km

GR-2 La Jonquera - Aiguafreda. De Vilanova de Sau à Sant Llorenç del Munt*

Point de départ : Office de l'Espace naturel de Les Guilleries-Savassona.

3 50 min A-B 3,1 km

GR-151 Chemins du Bisbe i Abat Oliba. De Sant Julià de Vilatorta à Folgueroles*

Point de départ : Centre d'information de Sant Julià de Vilatorta ou Centre d'information de Folgueroles.

4 3 h 10 min A-B 12,1 km

GR-151 Caminos del Bisbe i Abat Oliba. Del Folgueroles a Casserres*

Point de départ : Centre d'information de Folgueroles.

5 2 h 50 min A-B 11 km

GR-151 Chemins du Bisbe i Abat Oliba. De Casserres à Vilanova de Sau*

Point de départ : Aire de loisirs d'Els Vernets de Ca la Martra.

6 2 h 30 min A-B 9,6 km

GR-151 Chemins du Bisbe i Abat Oliba. De Vilanova de Sau à Tavertet*

Point de départ : Aire de loisirs d'Els Vernets de Ca la Martra.

7 4 h 30 min A-B 16,7 km

PR-217 Chemins de Verdiquer

Point de départ : Centre d'information de Folgueroles ou Centre d'information de Tavérnoles.

8 1 h 30 min A-B 3,5 km

SL-C 94 Route des charbonniers

Point de départ : Aire de loisirs du marais de Sau.

9 1 h 10 min A-B 4,1 km

SL-C 121 Le pont de Malafogassa*

Point de départ : Aire de loisirs d'Els Vernets de Ca la Martra ou camping El Pont.

Les autres sentiers traversant le parc sont le GR-2, le GR-151, le GR-178, le GR-210 et le PR-C 40, avec les variantes PR-C 40.1 et PR-C 40.2.

Les distances des itinéraires ont été calculées via la plateforme GoolTracking et peuvent varier sensiblement si d'autres systèmes de mesure sont utilisés.

GR : sentier de grande randonnée de plus de 50 km, balisé au moyen de marques blanches et rouges.

PR : sentier de petite randonnée mesurant entre 10 et 50 km, balisé au moyen de marques blanches et jaunes.

SL : sentier local de moins de 10 km, balisé au moyen de marques blanches et vertes.

0 Itinéraire

Difficulté faible

Difficulté moyenne

Difficulté élevée

Durée approximative

Distance totale

Brochure disponible



Itinéraires balisés



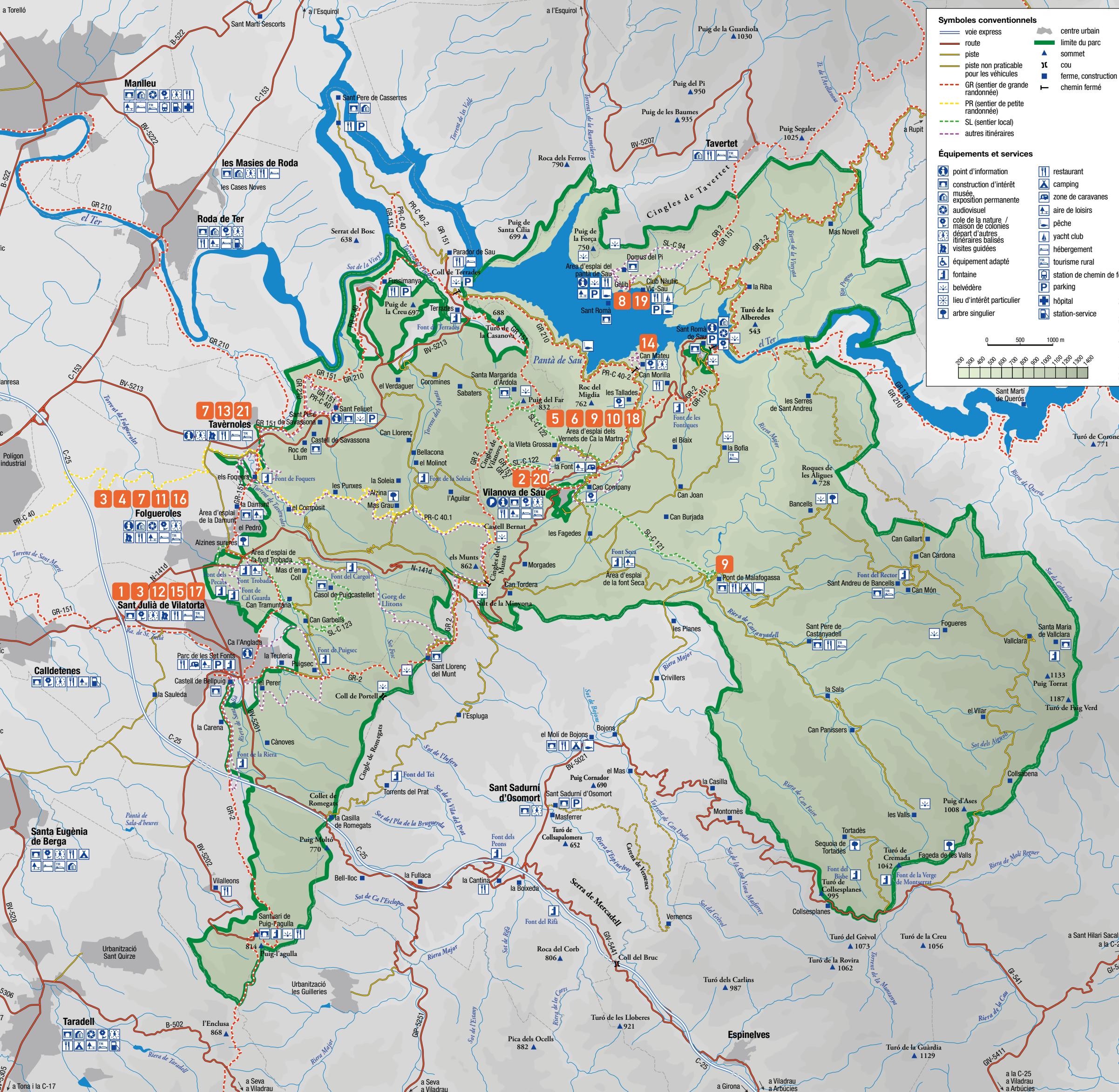
Itinéraires balisés



@xarxadeparcs



Itinéraires balisés



Français



Toutes les couleurs de la nature. La personnalité de l'espace réside dans son paysage, dominé par des forêts d'Europe centrale et méditerranéennes et singularisé par des falaises de roche nue. L'empreinte de l'homme est visible dans son riche patrimoine historique et architectural, dans les nombreuses activités traditionnelles qui s'y perpétuent et dans l'omniprésence du barrage qui inonda le village de Sant Romà de Sau et changea le paysage de la région.

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS

Année de constitution du consortium : 1998

Année d'adoption du Plan spécial : 2004

Organe de gestion : Consortium de l'Espace naturel de Les Guilleries-Savassona

Institutions membres du consortium : Conseil provincial de Barcelone et mairies de Folgueroles, Sant Julià de Vilatorta, Tavérnoles, Vilanova de Sau et de Sant Sadurní d'Osormort.

Superficie du parc : 8 376 ha

Xarxa de Parcs Naturals de la Diputació de Barcelona

Parc del Castell de Montesquiu, Espai natural de les Guilleries-Savassona, Parc Natural del Montseny, Sant Miquel del Fai, Parc Natural de Sant Llorenç del Munt i l'Obac, Parc del Montnegre i el Corredor, Parc de la Serralada Litoral, Parc de la Serralada de Marina, Parc Fluvial del Besòs, Parc Natural de la Serra de Collserola, Parc Agrari del Baix Llobregat, Parc del Garraf, Parc d'Olèrdola et Parc del Foix.



Xarxa de Parcs Naturals



Diputació de Barcelona

Gerència de Serveis d'Espais Naturals

Àrea d'Espais Naturals i Infraestructura Verda

Comte d'Urgell, 187. 08036 Barcelona

Tel. 934 022 428

xarxaparcs@diba.cat · parcs.diba.cat



Conseils utiles pour visiter le parc

Les bonnes pratiques

Les espaces naturels protégés sont des endroits dans lesquels il est possible de pratiquer des activités en plein air et de découvrir notre patrimoine naturel et culturel. Utilisez le réseau de pistes et de sentiers balisés.

L'usage du vélo

- Respectez la priorité donnée aux promeneurs et évitez de les gêner.
- Adaptez votre vitesse au type de voie sur laquelle vous circulez. La vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 20 km/h.
- Circulez uniquement sur des routes, des pistes forestières ou des chemins de promenade de plus de 3 mètres de large.
- Pour des raisons justifiées, la circulation à vélo peut être restreinte de manière temporaire ou permanente dans certaines zones du parc.
- Veuillez suivre les conseils en matière de circulation motorisée.

La circulation motorisée

- La circulation des véhicules est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.
- Nous vous rappelons que la vitesse maximale autorisée sur les pistes est de 30 km/h.
- Modérez votre vitesse afin d'éviter de renverser des personnes ou des animaux sauvages.
- Le bruit provoqué par certains véhicules porte préjudice aux espèces sensibles, comme les rapaces, qui peuvent abandonner leurs zones de nidification pour cette raison.
- L'érosion causée par les dérapages provoque l'apparition de nids-de-poule et de fossés sur le réseau routier. Circulez avec modération et mesure, en particulier sur les pentes et les sols mouillés.
- Ne vous garez pas devant les chaînes qui empêchent l'accès aux chemins, ni le long des routes.

Réglementation de l'usage public de la zone de loisirs du marais de Sau

- À certaines heures, l'Espace Naturel de Les Guilleries-Savassona réglemente l'accès motorisé à la Zone de loisirs du marais de Sau avec un système de réservation en ligne.
- Les réservations sont obligatoires si vous souhaitez accéder à la Zone de loisirs du marais de Sau et à ses environs en véhicule motorisé aux jours et heures indiqués avec accès restreint.
 - La réservation peut être effectuée à tout moment, sous réserve de disponibilité du parking.
 - Il est indispensable d'effectuer une réservation en ligne par véhicule.
 - Dans le cas où la réservation ne pourrait être utilisée, un remboursement du montant ne sera pas possible.
 - La réservation n'est valable que pour une journée dans les heures de visite incluses entre 9h et 19h. Le véhicule ne peut pas stationner dans la zone réglementée en dehors de ces horaires et le camping et/ou les nuitées sont interdits.

Visiter le parc en toute sécurité

- Programmez votre itinéraire et emmenez toujours un plan pour vous orienter.
- Essayez d'emprunter toujours des sentiers ou des chemins marqués ou balisés.
- Portez des chaussures appropriées et des vêtements confortables, emportez de l'eau, des provisions, une veste, ainsi qu'une casquette, des lunettes de soleil et de la crème solaire.
- Si vous vous déplacez en groupe, ne perdez pas de vue vos compagnons. N'abandonnez, ni ne laissez jamais derrière vous un compagnon de route.
- Le vent fort peut provoquer la chute de branches et d'autres éléments. Sur les crêtes, le risque d'accidents peut augmenter. En cas de vent intense, évitez les endroits exposés.
- En cas de brouillard, il est facile de se désorienter. N'abandonnez pas le chemin principal.
- En cas d'averses ou d'orages avec foudre, éloignez-vous des crêtes des sommets, des arbres isolés et des entrées de grottes. Une forêt dense et luxuriante peut servir d'abri.

Que faire avec les déchets

- Il incombe aux visiteurs d'emporter avec eux les déchets générés par leur activité et de les recycler.

Comment nous pouvons aider à éviter un incendie

- Il est interdit d'allumer des feux ou des barbecues en dehors des espaces aménagés à cet effet.
- Il faut être très prudent envers tout élément comportant un risque d'incendie, comme les cigarettes, la circulation motorisée ou l'abandon de déchets.
- Donnez l'alerte si vous détectez un nuage de fumée suspect. Avertissez le 112.

Les animaux de compagnie

- Les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à ce que leur comportement ne perturbe ni l'activité des habitants du parc, ni celle des autres visiteurs.
- Tenez votre chien en laisse. Veuillez faire particulièrement attention au comportement de vos chiens ou autres animaux de compagnie, surtout lorsque vous vous trouvez à proximité de personnes, d'une ferme ou d'un troupeau.
- Veuillez ne pas laisser les excréments des animaux par terre, en particulier dans des endroits fréquentés.

- N'abandonnez pas d'animaux domestiques ; cela constitue une négligence considérée comme une infraction. Ils peuvent devenir agressifs et nuisibles pour les écosystèmes naturels.
- Les chiens dangereux doivent porter une muselière en plus d'une laisse. Un chien dangereux est un chien désigné comme tel par la loi, mais aussi tout chien ayant un comportement agressif.

Otras recomendaciones

- En cas de risque de chute de neige ou s'il a neigé, veuillez consulter l'état des routes et des pistes sur le site web du parc. Conduisez prudemment, respectez les panneaux de signalisation et les indications des gardes et des informateurs.
- Le camping sauvage est interdit sous quelque forme que ce soit, y compris en camping-cars.
- La présence et l'activité humaines ont laissé un ensemble de manifestations architecturales et artistiques au fil des ans. Il faut respecter ce riche patrimoine culturel.
- Respectez la nature et la tranquillité de l'environnement. Évitez les bruits inutiles.
- Respectez les activités agricoles et d'élevage. En effet, elles constituent le moyen de subsistance de nombre d'habitants du parc.
- Les exploitations forestières sont des activités traditionnelles développées dans la plupart des parcs. L'élagage est régulé par la Loi forestière de Catalogne et la réglementation relative aux parcs.
- Pour protéger la faune autochtone, il est interdit de libérer des animaux de compagnie ou étrangers qui pourraient les chasser de leur habitat.
- La chasse est régulée par la loi et n'est autorisée que sur les terrains de chasse existants. Si vous croisez une battue de sangliers, veuillez respecter les panneaux de signalisation et ne pas vous éloigner des chemins.
- La circulation des chevaux est limitée aux pistes ouvertes au public et n'est pas autorisée à travers champ, les coupe-feu ou les lits de torrents et de cours d'eau.

- Si vous ramassez des champignons, veuillez ne pas endommager la forêt en utilisant des outils ou en creusant la terre.
- Le vol de drones à des fins récréatives n'est pas autorisé dans les espaces naturels faisant partie du réseau des parcs naturels de la Région de Barcelone, afin de ne pas perturber la nidification et le vol des oiseaux. Consultez la réglementation sur le site Web de l'Agence nationale de sécurité aérienne (AES) (www.seguridadaerea.gob.es).

- L'utilisation de drones n'est autorisée que dans le cadre d'activités professionnelles ayant pour objectif direct ou indirect l'amélioration des mesures de prévention et de conservation, ou à des fins informatives contribuant à la réalisation des objectifs des plans spéciaux de protection en vigueur.

Caractéristiques

Des gisements préhistoriques

La plaine de Savassona est une région intéressante en raison de son patrimoine architectural et archéologique. On y trouve les pierres gravées de Savassona, déclarées non seulement biens culturels d'intérêt national mais aussi gisement archéologique par la Generalitat de Catalogne. On y trouve aussi les gisements de la Pedra del Dau et de la Pedra del Sacrifici.

Le village ibérique du Casol de Puigcastellot (III-II^e s. av. J.-C.)

Ce village ibérique datant du III^e s. av. J.-C., de la tribu des Ausetani, joua un rôle éminemment défensif et contrôla le corridor du Ter vers les terres de la région de Gérone.

Une architecture médiévale

Mentionnons la Domus del Pi (X^e s.), le pont de Malafogassa (XV^e s.), le pont du Molí de Bojons, le château de Sant Llorenç del Munt (XII^e s.) et les ermitages de Sant Feliuet de Savassona (X^e-XVI^e s.), Sant Andreu de Bancells (XII^e s.), Santa Maria de Vallclara (XII^e s.), Sant Romà de Sau (XI^e s.) et Sant Sadurní d'Osormort (XI^e s.).

Des sources d'eau

La richesse hydrologique de l'Espace naturel de Les Guilleries-Savassona se manifeste dans la grande quantité de sources d'eau y existant, dont nombre d'entre elles constituent des espaces de loisirs et de promenade. Mentionnons, entre autres, la source Trobada, la source de Cal Guarda, la source des Peons, la source de Foquers, la source du Cargol, la source du Rector, la source du Raig, la source de Les Fontiques, la source Seca, la source de Terrades, la source du Bisbe, la source de Rifà, la source de Puigsec, la source de Puig-l'Agulla et la source de la Riera.

Les écosystèmes

La visite de l'Espace naturel de Les Guilleries-Savassona permet de jouir d'écosystèmes comme la chênaie montagneuse et le littoral, la forêt de chênes pubescents avec du buis, la forêt de pins sylvestres, les hêtraies, la végétation de berge et les zones humides – peuplées par des espèces comme les aulnes, les saules, les peupliers, les noisetiers et les érables –, les futaines de châtaigniers et de sapins, la végétation de formations rocheuses, les terres cultivées, les zones de buissons ouvertes et les alentours du marais de Sau.

Les éléments géologiques

Du point de vue géologique, mentionnons, entre autres, les falaises de Vilanova de Sau et de Tavertet, le coteau de Romegats et la zone ensoleillée des Valls.

Prêt de matériel adapté

Dans l'Ecole de la nature de Sau, Can Mateu, vous trouverez un service de prêt de matériel adapté, qui comprend des vélos à main (handbikes) et des troisièmes roues pour adapter le fauteuil de l'usager, ainsi que différents types de matériel pédagogique et de divulgation rédigés en braille. Ce service est disponible sur réservation. Horaires d'accueil téléphonique : jours ouvrables, de 9 h à 14 h et de 16 h à 18 h. Tél. 934 747 474. Vous devez remplir un formulaire de prêt.

Centres et points d'information

OFFICE DU PARC

Centre d'information de Les Guilleries-Savassona

Carrer Guilleries, 5
08519 Vilanova de Sau
Tel. 934 744 678

Casa Museu Verdaguer
Carret Major, 7
08519 Folgueroles
Tel. 938 122 157

Horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 14 h

POINTS D'INFORMATION

Centre d'information de Folgueroles

Pl. Verdaguer, 2
08519 Folgueroles
Tel. 938 122 329 / 938 122 054
Horaires : du lundi au vendredi, de 10 h à 14 h

Exposition permanente : « Paisatges traçats per Verdaguer »

AIRES DE LOISIRS

Aire de loisirs La Font Trobada

Ctra. N-141-D, km 6. Folgueroles
Aire de loisirs d'Els Vernets de Ca la Martra

Stationnement pour camping-cars
Ctra. N-141-D, km 15,5. Vilanova de Sau

Aire de loisirs du marais de Sau

Camí del Club Nàutic Vic-Sau

Aire de loisirs du parc des Set Fonts (équipement municipal)

Parc des Set Fonts. Sant Julià de Vilatorta

Aire de loisirs de la Damunt (équipement municipal)

Chemin de Folgueroles à Tavertoles. Folgueroles

Aire de loisirs de la Font Seca (équipement municipal)

Chemin de Can Tordera au pont de Malafogassa. Vilanova de Sau

Centre d'information de Vilanova de Sau

Camí del Club Nàutic, s/n
08519 Vilanova de Sau
Tel. 620 131 211

Horaires : de mars à juin et de septembre à octobre, les samedis et dimanches, de 10 h à 14 h. Juillet et août : du mardi au dimanche, de 10 h à 14 h

Exposition permanente : « Guilleries-Savassona: a gran escala »

Point d'information de Vilanova de Sau

Passeig Jacint Verdaguer, s/n
08519 Vilanova de Sau
Tel. 620 131 211

Calendrier : Pâques, du jeudi saint au lundi

de Pâques, de 10 h à 14 h ; juillet, les

samedis et dimanches ; août, du jeudi au dimanche ; et jusqu'au 15 septembre, les

samedis et dimanches, de 10 h à 14 h.



Votre opinion nous aide à nous améliorer

Vous pouvez remplir le questionnaire que vous trouverez en suivant le lien du QR